



Legs d' un terrain a un petit enfant

Par **blanche coco**, le **25/08/2015** à **17:23**

bonjour.

MA MERE VOUDRAIT LEGUER UN TERRAIN NON CONSTRUCTIBLE D'UNE VALEUR ESTIMEE à 2500€ à UN DE SES PETITS FILS; DEPUIS LE DECES DE MON PERE ELLE POSSEDE LA MOITIE DE LA COMMUNAUTE PLUS UN 1/4 EN NUE PROPRIETE ET LES 3/4 RESTANT EN USUFRUIT;est ce POSSIBLE
D'AVANCE MERCI POUR VOTRE REPONSE